

Objektyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Bauzeitung**

Band (Jahr): **75/76 (1920)**

Heft 8

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Konkurrenzen.

Saalbau und Volkshaus in La Chaux-de-Fonds (Bd. LXXIV, S. 241; Bd. LXXV, S. 55). Unter 86 eingereichten Entwürfen hat das Preisgericht die folgenden prämiert:

- I. Preis ex aequo (3500 Fr.), Entwurf „Axe A“; Verf. *H. Bender*, Architekt in Zürich.
- II. Preis ex aequo (3500 Fr.), Entwurf „Jaurès“; Verfasser *Alfred Olivet* mit *John Torcapel*, Architekten in Genf.
- III. Preis (3000 Fr.), Entwurf „Progrès“; Verf. *Erwin Rehfuss*, jun., Architekt in Zürich.
- IV. Preis (2500 Fr.), Entwurf „Pour Tous“; Verfasser *A. Gyssler*, Architekt in Basel.
- V. Preis (1500 Fr.), Entwurf „Jaurès“; Verfasser *Maurice Braillard*, Architekt in Genf.
- VI. Preis (1000 Fr.), Entwurf „Imperméable“; Verfasser *A. Leuenberger*, Architekt in Biel.

Die Entwürfe sind vom 14. Februar bis und mit 1. März, je von 10 bis 12 Uhr und 1 bis 5 Uhr, im grossen Saal des Hôtel des Postes in La Chaux-de-Fonds zur öffentlichen Besichtigung ausgestellt.

Literatur.

Le Sculpteur Jean Jaquet et la Décoration intérieure des Maisons genevoises au XVIII^{ème} siècle. Par *Guillaume Fatio*. Extrait de „Nos Anciens et leurs Oeuvres“. Genève 1919. Librairie „Atar“. Prix br. 15 Fr.

Guillaume Fatio bietet in seiner Biographie des Genfer „Bildhauers und Architekten“ Jean Jaquet das Bild einer heute ausgestorbenen Profession. Jaquet war eine jener ungezählten namenlosen Existenzen, die durch ihre angewandte Plastik — Holzschnitzerei, sowie Marmor- und Alabasterarbeit — die uns in ihrer handwerklichen und künstlerischen Vollendung so unbegreiflich erscheinenden Werke des XVIII. Jahrhunderts möglich gemacht haben. Von Jaquet sind nun noch Zeichnungen vorhanden zu heute noch erhaltenen Ausstattungen. Erhaltene Dokumente und Tradition haben seine Urheberschaft für eine grosse Anzahl von Schnitzereien und Kaminen, ja ganzen Täfern nachgewiesen. Der sozialen Stellung des Künstlers — Jean Jaquet war Direktor der Genfer Akademie — und seiner Betätigung im politischen Leben Genfs ist es zu verdanken, dass auch eine Fülle von biographischen Notizen sich erhalten haben, die eine Rekonstruktion seines Lebensbildes erlauben.

Aus Fatiös Darstellungen hebt sich deutlich hervor die Art und Ausbildung, und dann die Ausübung eines Berufes, der so grosses Verständnis für Architektur und gleichzeitig höchstes handwerkliches Können erfordert. Die Publikation ist mit Darstellungen nach Jaquets Werken in einer sorgfältigen Auswahl reich geschmückt.

H. B.

Eingegangene literarische Neuigkeiten; Besprechung vorbehalten.
(Die Preise mancher Werke sind veränderlichen Teuerungszuschlägen unterworfen.)

Drang und Zwang. Von Dr. Ing. *Aug. Föppl*, Professor an der Techn. Hochschule in München und Dr. *Ludwig Föppl*, Privatdozent an der Universität Würzburg, z. Z. beurlaubt an die Techn. Hochschule München. Eine höhere Festigkeitslehre für Ingenieure. Mit 59 Abbildungen im Text. Erster Band. München und Berlin 1920. Verlag von R. Oldenbourg. Preis geh. 33 M., geb. 35 M.

Gesteinskunde. Von Dr. *F. Rinne*, Professor an der Universität Leipzig. Geh. Hofrat und Geh. Regierungs-Rat. Für Studierende der Naturwissenschaft, Forstkunde und Landwirtschaft, Bauingenieure, Architekten und Bergingenieure. Fünfte, vollständig durchgearbeitete Auflage. Mit 493 Abbildungen im Text. Leipzig 1920. Verlag von Dr. Max Jänecke. Preis geb. 24 M.

Sicherung einer Zugfahrt auf einer zweigeleisigen Bahnlinie mit Streckenblockeinrichtung. Von *Karl Günther*, Direktionsrat und Vorstand der Neubauinspektion. Mit einer dreifarbig lithographischen Tafel 64 × 46 cm. München 1920. Verlag von R. Oldenbourg. Preis geh. M. 2,50.

Zur Vereinheitlichung von Installations-Material für elektrische Anlagen. Erster Teil: **Haus- und Wohnungs-Anschlüsse.** Von *W. Klement* und *C. Paulus*. Mit 450 Textfiguren. Berlin 1919. Verlag von Julius Springer. Preis geh. 8 M., geb. 10 M.

Das Ausgleichsgefälle geschiebeführender Wasserläufe und Flüsse. Von Dr. techn. *Josef Putzinger*. Sonderabdruck aus der „Zeitschrift des Oesterr. Ing.- und Arch.-Vereins“ 1919, Heft 13. Berlin und Wien 1919. Verlag von Urban & Schwarzenberg.

Feuerungs- und Heizungstechnik für Kachelofensetzer. Von *J. Riedl*, Vorstand der Städt. Fachschule für Kachelofensetzer in München. Berlin 1919. Verlag von Alb. Lüdtk. Preis geb. M. 8,50.

Praktische Anleitung zur Gewichtsanalyse. Von *A. Gutbier* und *L. Birckenbach*. Zweite, neu bearbeitete Auflage. Stuttgart 1919. Verlag von Konrad Wittwer. Preis geb. M. 7,20.

Tonindustrie-Kalender 1920. In drei Teilen. Berlin 1920. Verlag der „Tonindustrie-Zeitung“. Preis für alle drei Teile M. 4,50 (Umrechnung in Franken zum Friedenskurs).

Redaktion: A. JEGHER, CARL JEGHER, GEORGES ZINDEL.
Dianastrasse 5, Zürich 2.

Vereinsnachrichten.

Société Genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

Extrait du Rapport présidentiel sur l'exercice 1919.

Messieurs et chers Collègues,

Tout d'abord je vous exprime, en ouvrant cette séance, les regrets de notre président *M. G. Autran*, de ne pouvoir, cette année encore, vous présenter le rapport annuel sur l'activité de notre Société. Notre président a été retenu chez lui par la maladie pendant presque toute l'année, et il n'a pu assister qu'à un nombre très restreint de nos séances durant ses deux années de présidence. Nous lui souhaitons pour 1920 le rétablissement de sa santé et espérons le revoir, sous peu, de nouveau au milieu de nous.

J'aurais préféré qu'une plume plus experte que la mienne vous retrace l'historique de notre exercice; mais faute de mieux, vous voudrez bien vous contenter de mon rapport très succinct.

En ouvrant ce nouvel exercice, nous adressons un message de gratitude et de regret à notre excellent collègue, *M. Ch. Schulé*, architecte, qui, obligé par la guerre à quitter l'Alsace, s'était fixé à Genève avec sa famille; les événements politiques lui ayant permis d'aller retrouver la bonne ville de Mulhouse et sa nombreuse clientèle, il nous a dit adieu dans le courant de l'année. Son séjour au milieu de nous a été une bonne fortune pour notre Société. Il a pris une part active à nos séances, où son amabilité et sa haute compétence nous avaient amenés à le porter à la Vice-présidence. Nous gardons de lui un excellent souvenir et lui souhaitons, dans sa patrie retrouvée, la belle carrière qu'il mérite.

C'est *M. Revilliod*, architecte, que le vote avait désigné pour lui succéder; mais sur son refus, il a fallu se rabattre sur celui qui vous parle.

Une des premières décisions prises par la Société cette année a été l'augmentation de la cotisation, portée de 5 à 8 frs., et qui a permis à notre trésorier de boucler ses comptes sans déficit. Le principe de l'augmentation étant admis, il nous paraît sage de conserver ce chiffre de 8 frs. La vie chère ne peut hélas pas épargner la S. G. I. A.!

Par deux fois la question de la Caisse de Chômage à été discutée parmi nos membres, sans du reste avoir été résolue. Nous espérons que la séance d'aujourd'hui viendra à bout de ce sujet épineux et très urgent.

Le quai Turretini dort encore dans les brouillards du Rhône; toutefois, nous voulons croire que l'année 1920 verra s'avancer la solution de ce nouvel aménagement qui sera, nous le croyons, un sérieux avantage matériel et artistique pour le quartier, bien que nous regrettions la saleté pittoresque de l'état actuel.

La circulaire de la Section de Zurich, transmise par le Comité central, et relative aux augmentations de salaires pour cause de vie chère, a été l'objet de notre examen, mais ses exigences exorbitantes nous ont amenés à la repousser pour le moment.

La Section genevoise des employés techniciens, s'étant constituée en corporation, nous a prié d'étudier le projet de contrat réglant les relations entre employeurs et employés. Nous avons accepté de l'examiner, mais de façon tout à fait générale, en stipulant que ce contrat resterait individuel et ne nous obligerait pas à nous constituer en association patronale.

Plusieurs expositions ont sollicité, soit notre intérêt ou plus exactement celle de certains de nos membres, soit notre collaboration:

1° Celle des plans du concours Pic-Pic pour l'étude de la Cité-jardin de Châtelaine, exposition très importante qui dénotait un effort considérable. Nos collègues Baudin et Odier ont servi de guides et de cicerones à ceux qui désiraient s'éclairer sur les intentions des auteurs.

2° Les expositions des plans du concours d'extension de la ville de Zurich, du plan d'extension de Bienne, ont été aussi, pour plusieurs de nos collègues, l'occasion de promener l'imagination des amateurs ou des professionnels à travers le labyrinthe des quartiers projetés ou anciens de ces villes. Une série de causeries, parmi lesquelles nous citerons celles de MM. *H. Bernoulli* et *Villard*, nous ont aidés à mieux comprendre ces gigantesques projets. Notre Société a profité de cette aubaine pour réveiller un peu de nos édiles, et les a invités à visiter l'exposition et à prendre part à un banquet suivi d'une causerie où *M. Camille Martin* a dit, avec beaucoup d'à propos, tout ce qu'il y aurait à faire à Genève, si les autorités voulaient bien porter quelque intérêt à l'urbanisme. Nous espérons que cette séance n'aura pas été inutile, et que l'intérêt qui a semblé naître ce soir-là pour les questions qui nous occupent, ne tombera pas complètement et portera quelque fruit. C'est avec plaisir que nous avons salué la création, par l'Etat, d'un bureau pour l'étude du plan d'extension de Genève, bureau que nous désirions dès longtemps voir se constituer, et pour la direction duquel nous avons appuyé la candidature de *M. Camille Martin*, que nous estimons particulièrement compétent dans ce domaine.

3° La troisième exposition a été celle des plans d'aménagement de Genève, organisée par le Groupe pour le Développement de Genève; ces plans élaborés par *M. Camille Martin*, avec la collaboration de MM. *Paul Aubert*, *Hoechel* et *Horace de Saussure*, ont été expliqués par *M. Martin* dans une causerie.

Ces trois expositions ont attiré un public relativement nombreux. Les questions d'urbanisme sont partout à l'ordre du jour; même la France, qui sur ces sujets-là, était à l'arrière-garde; et nous voyons que Paris se préoccupe d'un agrandissement plus méthodique et rationnel qui fait l'objet d'un concours, dont le programme nous a été transmis malheureusement trop tard.

M. Weibel nous a représentés à la Commission composée des délégués des Sociétés Artistiques genevoises, où on étudiait la nouvelle loi sur la propriété artistique et littéraire; et un peu après, nous avons adopté le nouveau règlement de la Fédération des Sociétés Artistiques, revu par nos délégués.

La création de cours sur l'exploitation industrielle a été appuyée par nous. Ces cours devaient avoir lieu à Lausanne.

Une souscription ouverte par l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique Fédérale pour venir en aide aux architectes viennois, tombés dans la misère, a trouvé chez nous un bon accueil.

Nous avons fait une démarche auprès de l'Etat pour obtenir de lui une expertise générale relative à la question des chemins de fer, canaux, en connexion avec le plan d'extension. Nous nous rendions compte que ces objets ne pouvaient s'étudier séparément, et qu'une solution rapide s'imposait. Nous avons eu la satisfaction de voir aboutir nos démarches. L'Etat a désigné et fait venir à Genève quatre experts: *M. Sabouret*, ingénieur, directeur de la ligne d'Orléans, *M. van Bogaert* de Bruxelles, directeur des Chemins de fer belges, tous deux pour les questions ferroviaires, *M. J. Lüchinger*, ingénieur à Zurich, pour les canaux, et *M. H. Bernoulli*, architecte à Bâle, pour l'urbanisme. Ces Messieurs se sont réunis en décembre à Genève pour étudier notre canton et les différents projets déjà élaborés; et d'ici quelques semaines ils reviendront pour donner le résultat de leur expertise et conclure. Il sortira, nous en sommes persuadés, quelque chose d'utile de ces travaux.

Pour charmer nos séances, parfois un peu arides, nous avons entendu quelques causeries pleines d'intérêt.

M. E. Elskes, de Neuchâtel, nous a exposé sa théorie sur le rapport entre le caractère et la démarche, et *M. Vincent*, par une mimique spirituelle et fort amusante, a démontré les types décrits par *M. Elskes*.

M. Fred de Morsier a évoqué à nos yeux les vieux quartiers et nous a démontré les transformations à y apporter.

M. Paul Rosset, Conseiller municipal à Lausanne, nous a très agréablement promené dans le canton de Vaud et a fait paraître sur la toile quelques-uns des sites caractéristiques de ce canton si riche en coins beaux ou pittoresques.

M. Georges Poujolat nous a exposé la nouvelle loi sur la reconstruction en France dévastée, et nous a fort intéressés au mouvement intelligent et colossal qui se fait jour au milieu des difficultés inouïes.

Un beau jour de mai, notre Section s'est transportée dans les jardins de *M. Correvon* à Floraire et nous y avons admiré la collection merveilleuse de plantes alpestres rassemblées par ce botaniste émérite.

Une autre fois, nos ingénieurs, au nombre de 50, ont visité avec un vif intérêt les travaux du Pont Butin, avec des collègues du canton de Vaud, invités à cette intention.

Enfin, pour clore la rubrique des divertissements, je mentionnerai encore les soupers qui ont précédé nos séances et qui nous ont réunis agréablement au local du Cercle des Arts, cette société amie, qui met si obligeamment son local et son restaurant à notre disposition.

En terminant, je vous communique le bilan de nos séances qui ont été au nombre de huit. Nous avons reçu dans notre Société 17 nouveaux membres, dont 13 ingénieurs et 4 architectes.

Il ne me reste plus qu'à exprimer le regret de voir que nos séances ne sont pas plus fréquentées; nous estimons ces réunions très utiles, car, à côté des questions de corporation qu'il est de toute nécessité d'étudier en commun, il se forme entre nous des liens de bonne camaraderie nécessaires à la vie de notre Société.

Que l'année 1920 soit pour notre Association et chacun de ses membres une ère de prospérité et de travail fécond!

Genève, le 15 janvier 1920.

Le vice-président: *Edm. Fatio*.

Rapport du trésorier sur l'exercice 1919.

Messieurs et chers Collègues,

Voici le bilan qui résume la situation financière de la Société pour l'exercice 1919:

Doit :		Avoir :	
Intérêts 1918 du Compte de chèques	2,55	Solde débiteur 1918	82,85
Cotisations 1919 et arriérées	706,—	Frais de bureau	427,05
Souscription pour couvrir les frais de réception de Magistrats à l'exposition des projets de plans d'extension de la ville de Zurich	341,25	Insertions d'avis mortuaires	8,30
Souscription pour le monument à la mémoire des soldats genevois morts au service de la Patrie	11,—	Frais pour Conférences et invitations	296,20
Vente d'une brochure	0,50	Frais du Compte de chèques	6,05
		Déplacements de Délégués	101,50
		Pour le monument à la mémoire des Soldats genevois morts au service de la Patrie	11,—
		Solde en Caisse	128,35
		Total Fr. 1061,30	Total Fr. 1061,30

En 1918, nous avions bouclé l'année avec un déficit, alors que le Solde en Caisse à fin 1919 se monte à frs. 128,35. Nous devons ce résultat au fait que vous avez accepté, lors de notre dernière assemblée générale, de porter la cotisation à 8 frs. Votre Comité vous recommandera tout à l'heure de maintenir à ce même chiffre la cotisation 1920, proposition que j'appuie fortement pour ma part.

Genève, le 15 janvier 1920. *G. Peyrot*, arch., trésorier.

Nous ajouterons que la composition du Comité de la Société Genevoise pour les années 1920/1921 est la suivante:

MM. *Edmond Fatio*, président; *Maurice Brémond*, vice-président; *Edmond Emmanuel*, secrétaire; *Henri Grosclaude*, trésorier; *Frantz Fulpius*, membre adjoint.

Gesellschaft ehemaliger Studierender der Eidgenössischen Technischen Hochschule in Zürich.

Stellenvermittlung.

On cherche pour la France un *ingénieur* pour diriger la fabrication d'accumulateurs au plomb. Participation aux bénéfices dès le début, situation d'avenir. (2215)

On cherche pour la France *ingénieur électricien* (26 à 34 ans) avec pratique d'atelier et connaissant l'allemand et si possible l'italien. (2216)

Gesucht von schweizerischer Maschinenfabrik selbständiger Ingenieur-Korrespondent mit Erfahrung im Kalkulations- und Offertwesen; Beherrschung der englischen und französischen Sprache unerlässlich. (2217)

Auskunft erteilt kostenlos

Das Bureau der G. e. P.
Dianastrasse 5, Zürich I.